

Cadre réservé à l'association				
Certificat d'immatriculation	Permis de conduire	Attestation d'assurance	Règlement	Licence Pilote et Copilote

Montée Historique de Speloncato / Ville-di-Paraso 22 & 23 Avril 2023

A lire, à signer, à compléter et nous retourner avec :

- la carte grise du véhicule recto/verso
- le permis de conduire du conducteur recto/verso
- l'attestation d'assurance
- un certificat médical d'aptitude, de moins de 6 mois
- le règlement par chèque

Les véhicules admis sont ceux immatriculés avant le **31/12/1996**

Clôture des engagements le dimanche 9 Avril 2023

Les soussignés, signataires de la présente charte attestent avoir pris connaissance du règlement de la montée historique de Speloncato et s'engagent à le respecter dans sa totalité. Ce dernier est disponible sur le site des associations

<https://www.strademutoribalanini.corsica/10-engagements-et-produits-en-ligne> et <https://monteeshistoriques.corsica/>

Ils s'engagent également à respecter la **nature festive** et **non sportive** de cette manifestation, en faisant preuve du meilleur état d'esprit envers les autres concurrents, l'ensemble des membres de l'organisation, mais aussi des spectateurs présents sur le parcours et dans les parcs.

Les soussignés s'engagent par la présente à décharger les organisateurs de toute responsabilité résultant de l'usage et de la conduite de leur véhicule.

Ils restent parfaitement conscients que la fermeture de la route n'exclut pas les responsabilités du participant vis à vis du code de la route et du code des assurances.

Les participants renoncent à poursuivre les organisateurs au titre du droit à l'image et acceptent les parutions et publications d'eux-mêmes ou de leurs voitures sur notre site ou dans les médias ayant un rapport avec les manifestations automobiles semblables.

Concurrents

	Conducteur	Passager
Nom		
Prénom(s)		

Adresse		
Code postal		
Ville		
Téléphone		
Email		

Véhicule

Marque	Modèle	Cylindrée	Groupe	Arceau *	
				OUI	NON

*Rayer la mention inutile

Casques et extincteurs obligatoires

Montant de l'engagement 150€ par équipage.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature conducteur

Signature passager

Signature du propriétaire
(si différent du conducteur)

Le présent dossier est à retourner avec l'ensemble des pièces justificatives et le règlement à l'adresse suivante :

Association Strade e Mutori Balanini
3 route de Santa Reparata
20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA

Email: strademutoribalanini@gmail.com – www.strademutoribalanini.corsica et
www.monteeshistoriques.corsica